



Lettre d'information de la DGMIC #57 du 30 juin 2015

[Site de la DGMIC](#)

Nomination d'un nouveau directeur général des Médias et des Industries culturelles

A la suite de la nomination de Laurence Franceschini en tant que conseillère d'État en service ordinaire, Fleur Pellerin, ministre de la Culture et de la Communication, salue l'arrivée de Martin Ajdari qui prend sa succession en tant que directeur général des Médias et des Industries culturelles. [Lire le communiqué de presse](#)

Deuxième conférence des éditeurs de presse et publication des chiffres des aides à la presse 2014 – 02/06

A l'occasion de la deuxième conférence des éditeurs le 2 juin 2015, la ministre de la Culture et de la Communication, Fleur Pellerin, a rendu public le montant des aides accordées à la presse en 2014. Elle poursuit ainsi l'action de transparence engagée en 2012 par le ministère. Un tableau indique l'intégralité des bénéficiaires, pour chaque dispositif d'aide directe. En outre, pour les 200 titres de presses les plus aidés, est publiée l'aide totale dont ils ont bénéficié directement ou indirectement et le nombre d'exemplaires diffusés dans l'année. A l'occasion de cette conférence annuelle, la Ministre a présenté les axes de réforme en 2015 : avenir du tarif postal de presse, soutien accru au pluralisme et à l'innovation dans le secteur. [Pour accéder aux tableaux des aides à la presse, cliquez ici](#)

Etude « Bibliothèques et publics empêchés de lire »

La DGMIC publiera prochainement un appel d'offres pour la réalisation d'une étude portant sur les publics empêchés de lire. Cette étude se propose de compléter le panel d'actions engagées sur le territoire en faveur de l'accès au livre et à la lecture des publics dits « empêchés » et doit permettre de disposer de données quantitatives sur les actions mises en œuvre par les bibliothèques municipales, intercommunales et départementales, pour les prisons, les hôpitaux ou pour les personnes empêchées de lire du fait d'un handicap. [Retrouvez prochainement l'étude sur le BOAMP](#)

Stratégie pour un marché unique du numérique en Europe – 06/05

La Commission européenne a adopté le 6 mai dernier une communication élaborant une « stratégie pour un marché unique du numérique en Europe ». Celle-ci annonce que la Commission procédera au ré-examen de la directive sur les services de médias audiovisuels en mettant l'accent sur son champ d'application et sur la nature des règles applicables à tous les acteurs du marché, notamment les mesures ayant trait à la promotion des œuvres européennes, les règles relatives à la protection des mineurs et les règles en matière de publicité. La Commission prévoit également, avant la fin de l'année 2015, des propositions législatives qui devraient notamment concerner la portabilité des contenus acquis de manière licite, l'accès transfrontière aux services achetés en ligne de manière licite dans le respect de la valeur des droits dans le secteur audiovisuel (notamment par un réexamen de la directive câble et satellite) et la clarification des règles applicables aux activités des intermédiaires en ligne en ce qui concerne les œuvres protégées par le droit d'auteur. [Lire la communication](#)

Nomination de Laurent Vallet à la tête de l'INA – 20/05

Laurent Vallet a été nommé président-directeur général de l'Institut National de l'Audiovisuel par le Conseil des ministres le 20 mai 2015. Laurent Vallet occupait depuis mai 2002 les fonctions de directeur général de l'Institut pour le financement du cinéma et des industries culturelles (IFCIC). [Lire le compte-rendu du Conseil des ministres](#)

Mission Schwartz sur l'exploitation numérique de la musique – 20/05

Pour remédier à l'absence de consensus en matière de partage de la valeur et de rémunération des exploitations numériques entre les représentants des artistes interprètes, des producteurs de phonogrammes et des plateformes de musique en ligne, la ministre Fleur Pellerin a confié à Marc Schwartz une mission de médiation. Des progrès doivent en effet être accomplis afin d'atteindre une juste rémunération de tous les acteurs de la chaîne de valeur. En l'absence d'accord entre les parties, M. Schwartz pourra formuler des propositions susceptibles d'intégrer le projet de loi relatif à la liberté de création, à l'architecture et au patrimoine. Soumis au Parlement cet automne, le projet de loi comporte un ensemble de dispositions relatives à la musique en ligne, qui s'articulent autour de trois objectifs :
- l'amélioration du niveau de protection des droits des artistes-interprètes ;
- une plus grande transparence des relations entre les producteurs phonographiques et les artistes-interprètes d'une part et producteurs phonographiques et plateformes de musique en ligne d'autre part ;
- la régulation des relations dans le secteur de la musique en ligne avec la mise en place d'un "Médiateur de la musique".

[Consulter la lettre de mission confiée par la Ministre Fleur Pellerin à Marc Schwartz](#)

Etude d'impact sur l'optimisation des horaires d'ouverture des bibliothèques territoriales – 08/06

Le ministère de la Culture et de la Communication et la Bibliothèque publique d'information rendent publique l'étude d'impact sur l'optimisation des horaires d'ouverture des bibliothèques territoriales commandée au cabinet Ourouk. Inscrite dans une dynamique d'accompagnement méthodologique des collectivités territoriales engagée par le ministère de la Culture et de la Communication, cette étude fait suite à l'ouvrage *Ouvrir grand la médiathèque*, coédité par le ministère de la Culture et de la Communication et l'Association des bibliothécaires de France. Elle présente les bilans de projets d'aménagement des horaires d'ouverture des bibliothèques de six collectivités, en recueillant le point de vue de leurs usagers, des professionnels et des tutelles. Ces bilans sont confrontés aux retours d'expérience de 145 établissements interrogés dans le cadre d'une enquête en ligne. [En savoir plus](#)

Synthèse 2013 de l'activité des bibliothèques municipales en France – 08/06

Le ministère de la Culture et de la Communication rend publique la synthèse 2013 de l'activité des bibliothèques municipales en France. Établi par le ministère de la culture et de la communication dans le cadre de ses missions réglementaires, ce nouveau rapport s'appuie sur des données collectées auprès d'environ 9 800 bibliothèques et points d'accès au livre interrogés. Il propose également 13 profils différents de bibliothèques municipales selon la population desservie. [En savoir plus](#)

Signature du contrat d'objectifs et de moyens entre l'Etat et l'Agence France Presse – 08/06

Fleur Pellerin, ministre de la Culture et de la Communication, et le Président directeur-général de l'AFP, Emmanuel Hoog, ont signé lundi 8 juin le contrat d'objectifs et de moyens de l'AFP. Ce contrat conclut plusieurs mois de travail, marqués par plusieurs étapes : l'élaboration d'un plan de développement qui définit les axes stratégiques ; le dénouement positif de la plainte à Bruxelles pour aide d'Etat contre la France qui entérine, au regard du droit européen, les missions d'intérêt général dévolues à l'AFP ; la création d'une filiale technique de moyens et d'innovation qui permet de financer les investissements d'avenir ; la modification du statut de l'AFP par la loi du 17 avril 2015 qui renforce les organes de gouvernance de l'Agence ; une négociation sociale en cours qui vise à doter l'AFP d'un accord d'entreprise. [En savoir plus](#)

Remise du rapport de Jean-Marie Charon – 06/02

Le rapport propose une description du paysage de la presse et de l'édition numérique d'information, et les nouvelles frontières qui s'y dessinent.

Il souligne le « puissant élan de création, de renouvellement des contenus et des activités, avec la destruction des modèles économiques, qui prévalaient jusqu'ici dans la presse, sans que les nouveaux soient encore pensés et encore moins installés ».

Il présente ainsi les trois notions pouvant dessiner des contours possibles de l'action publique dans ce domaine : « écosystème, le couple innovation-expérimentation, attractivité. » [Lire le rapport](#)

Désinscription

Vous avez reçu ce message car vous êtes inscrit à la lettre d'information de Direction générale des médias et des industries culturelles.

Si vous ne souhaitez plus recevoir cette lettre, vous pouvez vous désabonner en cliquant ici : [désinscription](#)

En cas de problème technique, pour toute question ou suggestion sur la lettre d'information, envoyez un message en cliquant ici : [aide](#)